



Paris, le 5 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Négociations commerciales : La loi doit s'appliquer !

Les dernières déclarations de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Economie, devant la commission des Affaires Economiques du Sénat, confirment le constat porté par les industries agro-alimentaires sur les négociations commerciales 2019. Les chiffres sont peut-être différents mais le message est le même : une tendance déflationniste !

Certes, il est toujours dommage de devoir porter un jugement global, car nous savons que certaines enseignes ont été plus vertueuses que d'autres, et que des hausses de tarifs ont été acceptées sur certains produits, refusées sur d'autres. Cependant, la tendance à la baisse des prix est bien là.

Ça ne peut plus durer ! D'autant moins que la montée en gamme est engagée. Le gouvernement va recevoir en avril toutes les interprofessions pour s'assurer que soient bien tenus « *les engagements des filières sur 5 ans en vue de leur transformation pour répondre aux enjeux de création et de répartition de la valeur et aux attentes sociétales* ». Comment tenir ces engagements si la guerre des prix se poursuit ?

Nous en appelons à la responsabilité des acteurs pour que la loi EGAlim s'applique ! L'ordonnance sur les « prix abusivement bas » sera publiée mercredi prochain, selon l'engagement du ministre de l'Agriculture au Congrès de la FNSEA à Nancy. Nous aurons donc tous les outils pour faire appliquer la loi.

La FNSEA et son réseau vont redoubler de vigilance sur la bonne application de l'encadrement des promotions dans les magasins et dénonceront les tentatives de contournement par des pratiques comme le cagnottage, les « prix chocs » ou les produits « offerts »...

La FNSEA continuera à prendre ses responsabilités pour accélérer l'organisation économique des producteurs sur laquelle repose une contractualisation gagnante : gagnante pour les agriculteurs, gagnante pour la filière alimentaire toute entière y compris le consommateur. Il est temps que tous les acteurs en fassent de même et mettent fin à cette destruction de valeur délétère pour nos entreprises et pour l'emploi.

Contact presse :

FNSEA : Christine Claudon : 07.60.47.44.52.